

Le syndicat *SUD* s'implante à nouveau à Acticall

Novembre 2015

Depuis les dernières élections la petite poignée d'adhérent-es qui avaient commencé à construire le syndicat *SUD* (quelques mois avant les dernières élections) ont quitté le groupe Acticall.

Malgré cela, des militant-es *SUD* d'autres secteurs continuent d'informer le personnel en distribuant leur journal spécifique aux centres d'appels (Hot Tension). Cette pugnacité a été remarquée par celles et ceux qui veulent aujourd'hui relancer ce syndicat. Sans être présent dans l'entreprise, *SUD* apporte plus d'informations que certaines personnes qui sont censées représenter le personnel....

Face à la galère imposée par les conditions de travail, l'annualisation ou encore le management quelques salarié-es

ont ressenti le besoin de mieux se défendre, de ne plus subir et donc d'agir !

C'est pour cela que depuis cet été, plusieurs personnes réparties sur différents sites ont décidé de rejoindre le syndicat *SUD* dont celui de Rouen. C'est sur ce site que la représentante syndicale de *SUD* travaille en tant que téléconseillère.

Alors oui, il faut du changement.

C'est URGENT !

Face au bilan social d' Acticall, nous pensons qu'un autre syndicalisme peut et doit exister au sein de notre entreprise. Un syndicat représentant les salarié-es de tous les services de l'entreprise afin que l'ensemble du personnel soit représenté et défendu. En

clair, nous voulons redonner la parole à TOUS les salarié-es ! Nous voulons par exemple qu'à la prochaine grève ce soit les salarié-es qui décident s'il faut ou pas signer un accord et non une minorité, même s'ils ont des mandats syndicaux : Pour un syndicat et des élu-es 100 % au service des salarié-es.

Créer *SUD* nous a donc semblé indispensable pour la démocratie mais aussi important pour dire NON à la politique de la direction. NON aux salaires de plus en plus bas, NON au chantage à l'emploi, NON aux pressions, NON à la flexibilité...

Ensemble nous pouvons changer les choses, rejoignez-nous !

Annualisation et langue de bois !

S'il y a un sujet qui ne fait rire personne à Acticall, c'est bien la gestion de l'annualisation du temps de travail. Entre l'enchaînement de semaines hautes et intermédiaires certains salarié-es sont épuisé-es et ont vu leur vie privée plus qu'affectée. Pour couronner le tout, les plannings ne sont pas très flexibles quand il s'agit d'arranger un-e salarié-e et surtout ne permettent pas de s'organiser même sur le court terme. Ne parlons pas des compteurs ATTA qui sont à côté de la plaque... En gros l'accord est bien pourri... pour ceux qui le vivent... vraiment.

Quant à la direction, elle reconnaît elle-même dans un compte rendu de CE qu'elle est ennuyée pour dire si aujourd'hui tout cela est positif ou pas ! Tout cela ne peut que renforcer nos propos sur l'inutilité de l'annualisation (voir journal hot tension n°38 disponible sur notre site internet).

Et les syndicats dans l'histoire ?

Alors il y a ceux qui avaient promis de ne jamais signer un tel accord lors des dernières élections et qui se

sont jetés sur l'accord juste après (pour le signer). Il y a ceux qui n'ont pas vraiment varié de position. Et il y a... FO... Dans un tract datant de fin octobre le syndicat FO explique avec sérieux qu'il a signé l'accord d'annualisation afin d'éviter le pire : la convention collective du secteur avec ses journées de 13H, les pauses de 4H et les semaines de 46H...

Bon tout cela est sympa mais la première chose intelligente à faire n'aurait-t-il pas été de ne pas être signataire de la convention collective et de presque tous les accords proposés par les patrons du secteur ?

C'est bête mais pour qu'un accord soit valide il faut des signatures... Donc FO nous explique qu'il signe des accords « perdants/perdants » (traduiser de merde) dans les entreprises pour éviter le pire (entendre celui de la branche) qu'il a lui-même signé... **Sérieusement on nous prendrait pas un peu pour des légumes ?**

Après on a droit à un couplet sur la pérennité de l'entreprise ! Si si, on parle bien de l'entreprise qui fait

chaque année des millions d'euros de bénéfice sans jamais augmenter les salaires ! Si si, on parle bien de l'entreprise qui vient de racheter à coup de centaines de millions d'euros l'américain Sitel et qui est numéro 4 mondial ! **Sérieusement on nous prendrait pas un peu pour des légumes ?**

FO pleure aujourd'hui sur l'accord qu'ils ont signé mais c'est surtout tous les salarié-es qui pleurent... Croire qu'un accord d'annualisation peut se traduire par un gagnant / gagnant quand il y a aucune compensation financière, aucun levier de contrôle ni aucune limite à la précarisation de nos vies. C'est croire au père Noël ou sinon...

Pour *SUD*, il ne s'agit pas de pleurer mais de dénoncer cet accord comme le droit social le permet à FO et aux autres signataires (tous signataires de la convention collective ...). Assez de blabla... il faut assumer et passer aux actes !

Rendez-nous nos horaires et nos vies privées au lieu de demander des négociations !

SUD : Qui sommes nous ?

Solidaires, Unitaires et Démocratiques

Bien sûr le syndicat **SUD** ne dispose pas encore d'élu-e au comité d'entreprise ou de délégué-e du personnel puisque lors des élections de 2012 nous n'avons pas obtenu les 10% nécessaires à notre représentativité. Mais nous comptons bien nous faire entendre autrement...

Le syndicat **SUD** est présent sur presque toutes les entreprises de centres d'appels (Teleperformance, Sitel, B2S, CCA...). Syndicat numéro 1 à Teleperformance ou sur des sites de B2S, CCA... Entreprise par entreprise nous travaillons à tirer l'ensemble des conditions de travail, des salaires, ou tout simplement des avantages sociaux, vers le haut.

Grâce à notre travail de terrain et de communication via internet ou notre journal inter-entreprises : Hot Tension, nous renouvelons l'image du syndicalisme.

Pour cela nous mettons en commun l'ensemble des informations et des accords sociaux du secteur. Ce travail de nos équipes des centres d'appels nous permet d'être l'un des syndicats qui présente un maximum de proposition dans les accords sociaux. Sur certains groupes, nous avons même proposé des accords type afin de pousser les directions à négocier.

Négocier est une chose, mais pour nous, il est essentiel de le faire avec un rapport de force qui permette aux salarié-es de gagner de nouveaux droits ! En clair nous nous situons aussi sur le terrain des luttes ! Mais encore une fois... en parallèle à la contestation il faut proposer des solutions et donc

avoir des revendications qui tiennent la route.

Pour nous, informer et rendre des comptes de ce qui se passe dans les entreprises nous semble le minimum si nous voulons que chacun puisse s'approprier sa vie professionnelle. Nous serons donc présents à travers nos tracts d'information relatant la vie du groupe ou de notre site (voir sur le secteur des centres d'appels).

Nous mènerons localement et nationalement via nos prises de position des actions concrètes pour améliorer le quotidien des salariés.

Pourquoi un nouveau syndicat ? A vous

de juger : êtes-vous satisfait-es de ce qui se passe depuis des années ? Est-ce que vous pensez que le train-train quotidien imposé par la direction n'a pas besoin d'un bon coup de pied ? Etes-vous satisfait-es de vos augmentations de salaire (sic) ? Ou tout simplement, est-ce que vous pensez que l'évolution sociale du groupe est positive ?

N'est-t-il pas temps de lancer un vrai signal à notre direction ? Le syndicat **SUD propose à l'ensemble des salarié-es de dire STOP et de s'organiser pour commencer la riposte !**

Pour tout contact : sud.acticall@outlook.fr
Tél : 06 28 07 16 53
<http://www.sudptt.org/centresappels/>



Quelques revendications à gagner toutes et tous ensemble !



- 13ème mois pour toutes et tous ! Pourquoi certain-es collègue-s d'Acticall l'ont et pas d'autres ?
- L'augmentation des droits et des moyens sociaux (garde d'enfants, congé, maternité...).
- Mettre un terme à la gestion par le stress, l'autoritarisme, les pressions, les licenciements abusifs ou déguisés.
- Mettre un terme aux horaires modulables et à l'annualisation, plannings donnés 30 jours minimum à l'avance.
- 35 mn de pause choisie par journée de travail comme dans certaines entreprises concurrente.
- Augmentation des salaires de 100 euros
- 15 secondes de temporisation entre chaque appel
- Majoration des horaires tardifs (à partir de 18h) et les samedis à 125% avec un samedi sur 3 travaillé maximum.